

Hommage à Maurice Allais

Camille Bronsard

Volume 65, Number 3, septembre 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/601497ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/601497ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bronsard, C. (1989). Hommage à Maurice Allais. *L'Actualité économique*, 65(3), 358–360. <https://doi.org/10.7202/601497ar>

Camille BRONSARD

*Département de science économique
Université de Montréal*

Le professeur Roger Dehem nous a rappelé l'ampleur de l'œuvre du professeur Maurice Allais. Il a su mettre en exergue divers points où ce dernier s'était montré précurseur. Il a également souligné que Maurice Allais n'était pas seulement un précurseur, qu'il ne fallait pas le confiner dans ce rôle de précurseur.

Pour me joindre à l'hommage rendu par le professeur Roger Dehem, c'est cet aspect que je voudrais développer ici et, cela, au moyen de trois exemples. Dans chacun d'eux, vous allez reconnaître – ou découvrir – un Maurice Allais toujours au cœur des recherches actuelles¹.

Le premier exemple concerne l'achèvement de l'axiomatique néoclassique. On sait que celle-ci est inachevée en ce sens que les conditions usuelles sur les préférences des consommateurs ne peuvent conduire à aucune statique comparative globale qui soit significative. Par exemple, un économiste ne peut prétendre savoir ce qui se passe avec les prix quand toutes les ressources initiales doublent en quantité. C'est une conséquence du théorème de Sonnenschein-Mantel-Debreu.

On comprend qu'il faille sortir d'un pareil théorème d'impossibilité et c'est pourquoi Hildenbrandt, Grandmont, Mas Colell, Freixas et beaucoup d'autres se sont ingénies à fonder une certaine « loi de la demande ». Leurs contributions se ramènent à postuler certaines choses au niveau agrégé.

En 1987, Alain Leroux aborde le problème directement par les préférences du consommateur et donne une condition suffisante pour que tous les biens soient normaux. Quoique sur-suffisante pour fonder la loi de la demande, son hypothèse est fondamentale en ce qu'elle porte directement sur les préférences du consommateur et, en ce sens, est une proposition pour compléter l'axiomatique néoclassique. La condition de Leroux se présente sous la forme d'inégalités duales et Leroux lui-même ne parvient pas à interpréter la signification de ses inégalités.

À Montréal, bien sûr, cela nous intrigue. Nous finissons par trouver que sa condition définit une classe de matrices d'Allais² (c'est-à-dire de matrices dont les coefficients caractérisent la substitution et la complémentarité entre les biens via un repère). Ce qu'il veut dire, c'est que tous les biens sont normaux s'ils sont compléments entre eux au sens d'Allais.

On peut trouver aussi une condition nécessaire et suffisante. Cette dernière peut s'exprimer aussi via des coefficients d'Allais. On ne peut échapper à cet homme.

1. On trouvera une version formalisée de ces trois exemples dans la Revue, numéro de décembre 1988.

2. Voir Alarie, Bronsard et Ouellette, « Preferences and Normal Goods : a Necessary and Sufficient Condition », *JET*, à paraître.

Il n'est pas seulement un précurseur. Il est ici l'auteur d'une instrumentation toujours nécessaire, toujours originale et qui, en économétrie et en économie appliquée, commence enfin à porter ses fruits avec les travaux de Barten et Bettendorf³.

J'ai reçu la semaine dernière le plus récent article de Barten⁴. Je n'ai pas eu le temps de le lire mais j'ai cru y voir qu'il prétendait aussi qu'il fallait compléter l'axiomatisation des préférences du consommateur en postulant directement sur la matrice d'Allais. C'est vous dire l'actualité de Maurice Allais.

Mon deuxième exemple concerne la conception d'une dynamique économique positive. On sait tous les progrès qui ont été accomplis, dans les années 70, du point de vue de la dynamique normative, avec la conception des procédures MDP et des procédures de révélation correcte des préférences. On pourrait penser qu'il n'existe pas de contrepartie positive et que, dans ce domaine, on en est resté à la procédure d'Edgeworth et à la procédure de Hahn. C'est, du moins, ce que suggère fortement, malgré six chapitres à dire le contraire, le récent livre de F.M. Fisher publié dans les monographies de la Société d'Économétrie.

Or, cette procédure positive qui fait pendant aux procédures normatives, elle existe. Elle est de Maurice Allais, bien sûr. Sur ce point, il n'est pas seulement un précurseur. Il est le seul auteur disponible. Ce que Fisher aurait pu faire de mieux, c'est d'imaginer une procédure duale à la procédure d'Allais. Il n'a pas réussi. Maurice Allais reste l'alpha et l'oméga de la dynamique positive.

Mon troisième exemple concerne la généralisation de la théorie du rendement social au cas du risque. On sait que Debreu signale, au passage, que sa conception de l'incertain est analogue à celle d'Arrow et que Maurice Allais a abordé le problème de façon différente. Est-ce une différence (pour ce qui a trait à la théorie du rendement social) qui soit fondée sur le rejet de l'axiomatique de von Neumann et Morgenstern et donc inspirée par le paradoxe d'Allais ? Pas du tout. On peut montrer que les modèles initiaux d'Allais et d'Arrow sont vraiment complémentaires et que le modèle d'Allais résoud ce que l'on pourrait justement appeler le paradoxe d'Arrow.

Quel est ce paradoxe ? Parce que le modèle d'Arrow contient une monnaie et autant d'actifs financiers contingents que d'états du monde, le prix de la monnaie doit être égal à la somme des prix des actifs contingents. À l'optimum, la monnaie devient donc inutile puisque chaque unité de monnaie peut se remplacer par un vecteur unitaire d'actifs contingents.

Il n'en est pas ainsi dans le modèle d'Allais. S'il y a moins d'actifs contingents que d'états du monde, ou mieux si la variabilité des actifs contingents est contrainte de quelque façon (hypothèse d'Allais), alors il y a place pour la monnaie.

3. « Price Formation of Fish : An Application of an Inverse Demand System », *EER*, à paraître.

4. « Allais Characterisation of Preference Structures and the Structure of Demand », Discussion paper No. 8911, Center for Economic Research, Tilburg.

Cette conception est de 1952, mais Allais n'est pas un simple précurseur : il est au cœur du discours contemporain sur l'insertion de la monnaie et des autres actifs financiers au sein de l'équilibre général.

À la lumière de ces trois exemples, il est clair que « ne pas lire Allais, c'est souvent se condamner à la redécouverte indépendante ». Mais le lire, c'est non seulement se mettre au fait de ce qu'est la science économique actuelle, c'est aussi découvrir quelque chose d'assez rare en science et qu'il faut bien appeler l'émotion esthétique.

De cela aussi, il nous faut remercier le professeur Maurice Allais.